

**INCLUSION FINANCIERE**

Echos des bénéficiaires des produits Fnfi

## DJIMADO Iréné, couturier grâce au produit AJSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des Produits FNFI", Togo Matin vous conduit dans la région maritime pour mettre ...

PAGE 2

**SPORTS**

Comme son collègue Kodjo Kegbalo,

## Le technicien Koffi Komlan rejoint le Bénin

Il n'est pas à nier que les prestations des entraîneurs togolais sont méticuleusement scrutées et appréciées à juste titre à l'étranger. Après l'entraîneur Kodjo Kegbalo ...

PAGE 10

Burkina Faso / Nouvelle attaque des Djihadistes

## L'opposition demande le départ du gouvernement

C'est l'attaque djihadiste la plus meurtrière qu'ait subie l'armée burkinabè depuis 2016. 24 morts, des disparus et ...

PAGE 4

**Elections locales 2019**

## Les cadres Unir de la préfecture de l'Oti remercient la population

Après son écrasante victoire aux élections locales du 30 juin 2019, le parti au pouvoir, Union pour la République (Unir) comme à son habitude, a initié des rencontres avec les populations pour les remercier. ...



PAGE 3



## Résultat des élections municipales partielles

# Unir confirme sa suprématie en rapportant 42 sièges sur les 63

Le parti Union pour la République (Unir) est encore le grand gagnant des élections municipales partielles tenues le 15 août dernier dans 5 communes. Suivant les résultats provisoires proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le parti au pouvoir a gagné 42 sièges sur les 63 sièges pour lesquels 24 listes étaient en lice.

PAGE 5

**DERNIERES HEURES**

### Obligation d'obtenir le permis de type A : le général Damehame Yark ne compte pas faiblir

Il y a quelques jours, exaspéré par l'insécurité qui règne sur les routes togolaises à cause de la méconnaissance du code et de l'incivisme, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Damehame Yark, a décidé qu'après le 20 septembre 2019, la détention du permis de conduire pour les motocyclistes (permis de type A) deviendrait obligatoire. Plus l'échéance approche, plus le général réaffirme sa détermination.

Pour beaucoup cela devait constituer juste un effet d'annonce. Mais apparemment, c'est très sérieux. Le ministre de la sécurité dans l'émission Plateau de la semaine du dimanche dernier sur la Télévision togolaise (TVT) demeure inflexible. « Le 20 septembre nous commençons le contrôle ...

PAGE 3

**Dossier / Population togolaise**

## Le profil démographique du Togo face à son développement

Le Togo s'achemine vers son 5<sup>e</sup> recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 5), prévu pour novembre 2020. L'objectif est de procéder à un comptage ...

PAGES 6&amp;7





## SOMMAIRE

Respect des droits de l'Homme  
**Une condition sine qua non pour la consolidation de la paix**



P 5

« Tchale Lékéma » Festival  
**Une tribune d'expression artistique aux jeunes**



P 9

Caster Semenya et son taux de testostérone élevé  
**La nature a donné, l'IAAF veut reprendre**



P 10

## ECHOS DES BENEFICIAIRES DES PRODUITS FNFI

## DJIMADO Iréné, couturier grâce au produit AJSEF

**Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des Produits FNFI", Togomatin vous conduit dans la région maritime pour mettre sous les feux de la rampe les témoignages de DJIMADO Iréné, qui grâce au crédit AJSEF a pu ouvrir son atelier de couture. Aujourd'hui, c'est avec cœur joie qu'il partage ses expériences afin de susciter des vocations chez ses cadets. Reportage...**



## DJIMADO Iréné

Lomé, quartier Atiegou, c'est ici dans cette périphérie de la capitale togolaise que DJIMADO Iréné, la trentaine, nanti d'un Certificat de Fin d'Apprentissage a mis en route son atelier de couture, grâce au crédit AJSEF du FNFI qu'il a obtenu. Aujourd'hui, non seulement son entreprise prospère, mais il a déjà deux apprentis qui travaillent avec lui à plein temps. Et pour celui qui a toujours rêvé de devenir un grand styliste et modéliste, c'est le début d'un grand challenge qui commence. " J'ai arrêté les études après mon BEPC, car je voulais déjà me mettre à mon propre

compte car j'avais déjà dans le sang le business. Et depuis toujours, quand je vois sur les écrans de télévision, les défilés de mode qu'organisent les grands stylistes, je suis très impressionné et je me suis dit que moi aussi je pouvais faire comme eux. Il est clair que je voulais apprendre le métier de couture. Ainsi donc, j'ai pris des renseignements auprès de mes amis du quartier, et j'ai commencé à suivre une formation en haute couture auprès d'un styliste qui avait ouvert son atelier à Kégué. Trois ans après cette formation, nanti de mon CFA, il me fallait pouvoir me mettre à mon propre compte avec

l'ouverture de mon propre atelier. Mais comme vous pouvez vous l'imaginer, pour pouvoir le réaliser, il me faut non seulement des sous pour louer un local, mais aussi acheter des machines et tout le reste, mais aussi et surtout avoir un minimum de fonds de roulement. Et mes maigres économies ne pouvaient pas me permettre de réaliser tout ce grand chemin. Il me fallait donc avoir recours aux services financiers pour mettre en route mon activité". Rapprocher les services financiers des personnes de bonne foi qui en font la demande, c'est justement l'essence du FNFI qui depuis

2014, et grâce au partenariat avec 26 Prestataires de Services Financiers dessert toutes les localités de notre pays. Un seul mot d'ordre, simplifier le processus d'octroi du crédit, mais surtout bien insister sur le remboursement à temps des crédits.

"De recherches d'informations en recherches d'information, j'ai été mis au courant de l'existence du FNFI qui offrait justement l'occasion à la jeunesse de pouvoir avoir accès à un microcrédit pour démarrer leurs business. Je me suis alors rendu auprès de PADES Microfinance, une institution de Microfinance partenaire pour mieux me renseigner afin de voir dans quelles conditions je serai éligible au crédit AJSEF. Après toutes les informations reçues ce jour auprès de l'agent du crédit, il ne faisait plus l'ombre d'un doute que j'étais éligible au crédit AJSEF du FNFI. Très vite, je me constitue en groupe solidaire, une rapide formation en techniques de création d'entreprises et gestion de crédit puis j'obtiens un premier crédit de 300.000 FCFA. Cette somme me permettra alors de louer ce local, d'acheter une première machine et quelques kits d'outillage et je me suis mis très vite à l'œuvre. Il n'a pas été du tout difficile pour moi de trouver ma clientèle, car depuis l'époque de mon apprentissage, je faisais quelques prestations à des personnes, histoire d'arrondir les fins de mois. C'est donc tout naturellement, aujourd'hui que je me suis installé à mon propre compte, que ces personnes reviennent à moi pour des commandes de tenues en bonne et due forme."

Une première expérience que vit notre interlocuteur avec beaucoup de bonheur grâce au FNFI, aujourd'hui il mesure toute la portée et tout l'impact du crédit AJSEF sur son activité.

"Après seulement un an d'activités, comme vous le voyez, j'ai pu acheter deux nouvelles machines pour renforcer davantage mon atelier. J'ai à mon actif deux apprentis à plein temps. Je dois avouer que les affaires marchent, car ces créations que je fais attirent de la clientèle. Le crédit AJSEF m'a vraiment lancé. Très bientôt, je serai à la fin du remboursement du premier crédit, et je ferai tout de suite la demande pour obtenir le second crédit. Ceci me permettra de pouvoir m'équiper avec du matériel de broderie".

Même avec autant de succès, il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Il nourrit déjà de grandes ambitions qui doivent à terme lui permettre de se formaliser.

"Mon ambition est que d'ici un an, que je sois une entreprise légale, formelle avec tous les papiers qui se doit. Et c'est avec beaucoup de joie que j'ai appris le lancement du Produit d'Accompagnement à la Formalisation (PAF), produit destiné à accompagner les acteurs évoluant dans l'informel à migrer progressivement vers le secteur formel. Une fois que j'aurai fini de boucler mon cycle 2 du crédit AJSEF, je vais immédiatement formuler une demande afin d'avoir accès au PAF qui me permette de devenir un acteur formel."

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... et la vérification des pièces et permis de conduire pour les motocyclistes. Mais à partir du 1er décembre, il y aura contrôle et sanctions », a-t-il déclaré.

Il n'y a donc plus de doute à avoir sur la décision des autorités togolaises à aller vers cette

mesure qui en principe constitue la norme partout au monde. Quel que soit l'endroit où l'on se retrouve sur le globe, pour conduire un engin ou un véhicule il faudra apprendre à l'utiliser, connaître le code de la route et surtout passer un examen pour l'obtention du permis avant de rentrer dans l'espace public. Seul le permis constitue un quitus pour

y arriver.

Au Togo, vu qu'il n'est pas déjà facile de s'offrir une moto ou une voiture, notre pays n'étant pas fabricant, il n'a pas été visiblement aisé très tôt de réclamer le précieux sésame aux usagers de la route. La population ayant pris goût à ce laisser-aller, aujourd'hui du mal à faire volte-face. Toutefois, face à la situation que vit le pays

sur le plan de la sécurité routière, le ministre a totalement raison de ne pas faiblir.

C'est plutôt le contraire qui devrait inquiéter plus d'un. D'ailleurs, beaucoup d'usagers de la route surtout ceux venus de l'occident s'en plaignent souvent. Mais comme expliqué dans un précédent article, il faudra expliquer clairement aux usagers,

dans le cadre du permis de type A, où se faire former au code de la route, où s'inscrire et quels sont les coûts.

Le ministre dans sa récente sortie a été constant sur sa position d'origine. Toutefois, sur plusieurs aspects comme ceux cités plus haut, des zones d'ombre demeurent et il faudra les éclaircir.

**Edem Dadzie**

## Elections locales 2019

## Les cadres Unir de la préfecture de l'Oti remercient la population

**Après son écrasante victoire aux élections locales du 30 juin 2019, le parti au pouvoir, Union pour la République (Unir) comme à son habitude, a initié des rencontres avec les populations pour les remercier. Lundi dernier, c'était au tour des cadres Unir de la préfecture de l'Oti de se prêter à l'exercice.**

Une délégation importante du parti s'est déplacée pour l'occasion. Elle était composée du délégué national du Mouvement des jeunes pour Unir (Unir) Kanka-Malik Natchaba, le conseiller du chef de l'Etat pour l'action de l'Etat en mer, le ministre Stanislas Baba, les honorables députés à l'Assemblée nationale Noël De Poukn et Djerkbary Bamba.

Ceux-ci ne se sont pas attardés sur les détails liés aux questions politiques. Les élections ont déjà eu lieu et

ayant obtenu la confiance des leurs, ils préfèrent les orienter vers les différents mécanismes mis en place par le gouvernement pour leur permettre de se prendre en charge et d'améliorer leurs conditions de vie. Le chef de l'Etat et son gouvernement mènent déjà des actions concrètes en faveur des populations de l'Oti tout comme d'ailleurs en faveur des populations d'autres localités du pays. Il s'agit notamment de la reprise des travaux sur la RN1, la construction de l'Ifad élevage de Barkoissi, le Mifa avec une

phase pilote à Sadori.

Dans le but de bénéficier des programmes nationaux en matière de finance inclusive et d'entrepreneuriat des femmes, celles-ci sont conviées à se mettre en groupements. C'est en résumé le message délivré par le député Bamba à leur endroit. L'honorable De Poukn de son côté a exhorté les jeunes et la population en général à la vigilance face aux risques de terroriste.

La préfecture de l'Oti a été l'un des epicentres de la crise politique du 19 août et a failli basculer dans le



**Kanka-Makick Natchaba (à gauche) et Noël De Poukn**

chaos. Proche du Sahel, la zone a récemment été placée en alerte rouge au terrorisme. Les problèmes sociaux, la religion etc... sont susceptibles d'être instrumentalisés. La prudence doit donc être de mise de part et d'autre.

L'honorable De Poukn a souhaité qu'il y ait un

brassage entre la population et les forces de sécurité pour pouvoir faciliter la détection de situations suspectes. D'autres activités comme une prière musulmane, une prière chrétienne, des activités sociales et sportives ont également été organisées.

**Edem D.**

## 13è anniversaire de l'Accord politique global

## « Hormis l'épineuse question de l'alternance, les préoccupations des Togolais ont changé », affirme Sénanu Alipui

**2006-2019, cela fait exactement treize ans que les acteurs politiques togolais pour sortir le Togo de la sanglante crise liée à l'élection présidentielle de 2005, ont signé un Accord politique global (APG). Après plus d'une décennie, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Mais peut-on dire que l'APG a permis au Togo d'avancer ? Les avis vont forcément être multiples sur cette question. L'honorable Sénanu Alipui, président du groupe parlementaire de l'Union des forces de changement (UFC) à l'Assemblée nationale, pense qu'il faut dépasser cette étape.**

De longues négociations tant à Lomé que chez le facilitateur d'alors, l'ancien président burkinabè Blaise Compaoré, avaient finalement permis de parvenir à la signature de cet accord historique entre toutes les parties impliquées dans cette crise. Il fallait selon son contenu mettre en place un gouvernement d'union nationale, organiser des élections législatives inclusives et opérer les réformes institutionnelles et constitutionnelles.

Mais très tôt les malentendus sont nés bloquant l'évolution de sa mise en œuvre effective.

Depuis ce temps jusqu'à très récemment où l'on a assisté à la naissance d'une autre crise majeure, d'un côté l'on entendait les leaders de l'opposition réclamer le reliquat de l'APG et de l'autre côté des cadres du parti au pouvoir qui ne voulaient plus en entendre parler, certains allant jusqu'à affirmer que l'accord était désormais caduc.

Aujourd'hui, l'on connaît des avancées significatives. Toutefois les choses pouvaient aller plus vite. « De la réforme de la Ceni en passant par le mode de scrutin, le recensement et les conditions d'éligibilité, cet accord, s'il avait été exécuté

de bonne foi par l'ensemble des parties, aurait fait gagner une décennie sur la voie du développement », reconnaît l'honorable Sénanu Alipui.

Les acteurs politiques togolais ont en effet passé beaucoup trop de temps à se faire la guerre sur les divergences d'ordre politique au détriment de l'amélioration des conditions de vie de leurs concitoyens. Suite à la récente crise, une feuille de route a permis au gouvernement d'aller vite en tenant deux élections importantes et en réalisant les réformes politiques.

A présent l'on pourra se concentrer sur les questions



**L'honorable Sénanu Alipui**

de développement. En initiant d'ailleurs le Plan national de développement (PND), l'autorité veut clairement montrer sa volonté de tourner la page des querelles politiques pour se tourner vers le développement du pays. Voilà qui devrait réjouir les acteurs politiques qui partagent la vision de monsieur Alipui.

Pour ce dernier, « hormis l'épineuse question de l'alternance, les préoccupations des Togolais ont changé. La population fait face à d'autres défis comme l'insécurité, le chômage, l'insalubrité sur fond d'incivisme ». Il faudra aussi travailler pour le changement des mentalités selon le député.

**E. Dadzie**

## Côte d'Ivoire / Adoption des réformes de la nouvelle CEI

# Le président de la Commission de l'UA Moussa Faki Mahamat désavoue l'opposition ivoirienne

**Dans une note publiée sur le site de l'Union africaine du 19 août 2019, le président de la Commission de l'Union africaine a réagi face à l'adoption de la nouvelle loi instaurant une nouvelle Commission électorale en Côte d'Ivoire. Cette réaction, si elle apporte un soutien de taille à la majorité au pouvoir d'Abidjan, provoque cependant la colère et l'indignation de l'opposition qui vient de réagir.**

Saluant l'adoption de cette nouvelle mouture de la CEI par les deux chambres de l'Assemblée nationale, le diplomate tchadien s'est félicité de la conformité de cette nouvelle composition qui respecte les recommandations de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Selon la note, l'Union « salue l'ensemble des acteurs politiques en Côte d'Ivoire,

y compris les organisations de la société civile, pour leur attachement aux valeurs démocratiques prônées par l'UA et les encourage dans leur volonté à aller à des élections paisibles dans l'intérêt du peuple ivoirien ».

Réaction presque immédiate de l'opposition, notamment du PDCI-RDA qui estime que la réaction du président Moussa Faki Mahamat ne reflète en rien la position de l'Union africaine

et le nouveau texte de loi adopté ne respecte en aucun cas les recommandations de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples.

En attendant la réponse de la Cour, le PDCI continue son offensive pour les alliances électorales de 2020. Après avoir rencontré l'ancien président Laurent Gbagbo et discuté des problèmes qui préoccupent le pays, le président du PDCI-RDA,



**Moussa Faki Mahamat et Alassane Ouattara**

Henri Konan Bédié a aussi appelé Charles Blé Goudé, nouvellement élu à la tête du Cogep, ce nouveau parti politique qui revendique déjà l'héritage politique de Laurent Gbagbo.

Il faut croire que le président Bédié ne recule devant rien

pour trouver les alliances nécessaires face à « la machine RHDP » déjà en marge mais aussi affaiblie par le départ de Guillaume Soro, « l'enfant prodige », devenu « rebelle ». Presque comme d'habitude.

**T.M.**

## Burkina Faso / Nouvelle attaque des Djihadistes

# L'opposition demande le départ du gouvernement

**C'est l'attaque djihadiste la plus meurtrière qu'ait subie l'armée burkinabè depuis 2016. 24 morts, des disparus et plusieurs blessés, c'est le bilan que vient d'actualiser l'Etat-major général des armées du pays. Une situation qui a amené l'UPC, principal parti de l'opposition à demander par voie de presse la démission du gouvernement ce mardi 20 août 2019.**

Jusqu'à-là, la plus grave attaque djihadiste jamais perpétrée contre l'armée burkinabè avait fait 12 morts à Nassoumbou, également dans la province du Soum, en décembre 2016. Une quarantaine d'assaillants, à bord de véhicules pick-up et de motos, avaient attaqué un poste militaire situé à une trentaine de kilomètres du Mali.

L'armée burkinabè avait aussi subi un revers sans précédent en mars 2018, lorsqu'une attaque djihadiste avait dévasté son état-major général, en

plein centre-ville de la capitale Ouagadougou, faisant huit morts.

Lundi, l'attaque contre le détachement militaire de Koutougou « a débuté vers 5H00 (locales et GMT). Les assaillants ont effectué plusieurs tirs à l'arme lourde, incendiant une grande partie du camp de base et des engins », a précisé à l'AFP une source sécuritaire.

« En réaction à cette attaque barbare, une vaste opération aérienne et terrestre de ratissage a permis de neutraliser de nombreux assaillants », a



**Des djihadistes**

assuré l'état-major, sans donner plus de détail.

« Le gouvernement Dabiré a complètement échoué » ! Pour l'Union pour le progrès et le changement (UPC), principal parti de l'opposition burkinabè, l'équipe gouvernementale est dépassée par la tournure

des événements et « croise à présent les bras, attendant ce que le hasard fera d'eux et des Burkinabè ».

Dans un communiqué rendu public hier mardi 20 août 2019, le parti demande la démission pure et simple du gouvernement, « et la nomination par le président

Roch Kaboré d'une nouvelle équipe qui aura pour mission première la défense de l'intégrité territoriale et la sécurité des Burkinabè ».

Le nord du Burkina a été le théâtre de plusieurs attaques meurtrières ces derniers mois, mais qui ont plutôt visé des civils. Quinze personnes ont péri fin juillet dans l'attaque du village de Diblou, et en juin, au moins 51 personnes ont été tuées dans quatre attaques.

Cependant les 14 et 15 août, quatre militaires ont été tués par l'explosion d'un engin artisanal qui a fait sauter leur véhicule sur une route du Nord, puis trois policiers ont été tués dans une embuscade. Les attaques djihadistes, de plus en plus fréquentes et meurtrières, en particulier dans le nord et l'est du pays, ont fait plus de 500 morts.

**T.M.**

## Bénin / Municipales 2020

# L'opposition dénonce une mainmise du pouvoir Talon sur le fichier électoral

**Au Bénin, le code électoral prévoit qu'au sein de l'organe chargé d'actualiser le fichier électoral, qu'il y ait les membres tant de la mouvance que de l'opposition pour des raisons de transparence. Cette règle semble n'avoir pas été respectée par l'Assemblée nationale qui vient de procéder à la désignation de ses représentants au sein du conseil d'orientation et de supervision de la liste électorale permanente informatisée. Une désignation jugée illégale par les partis d'opposition.**

Au sein du parti politique « Restaurer l'Espoir », on dénonce une mainmise notoire du pouvoir sur le fichier électoral. Pour le député Guy Dossou Mitokpè, tout comme les membres du parti de l'ancien président Yayi Boni, l'on dénonce la « forfaiture » orchestrée par le pouvoir Talon en vue de s'offrir une majorité des conseillers municipaux aux prochaines élections municipales et

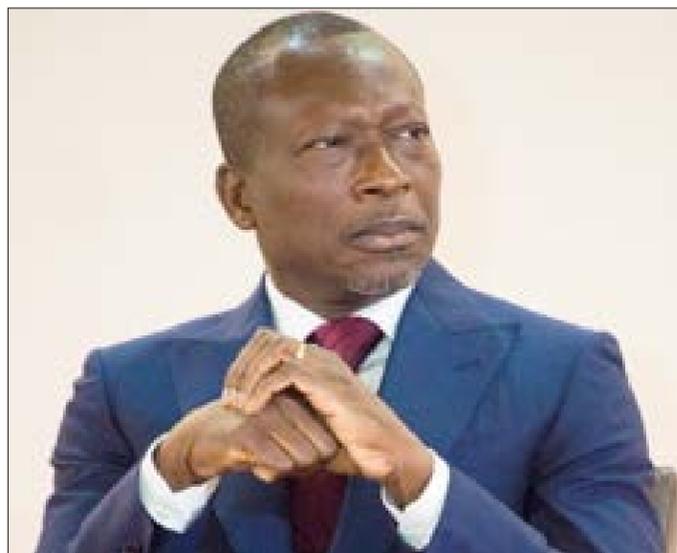
communales de 2020.

Pour l'opposition, la procédure qui a conduit à la désignation des 9 membres de l'organe n'est pas conforme à l'exigence de la loi N°2012-43 du 05 février 2013 portant apurement, correction, mise à jour et actualisation du fichier électoral national et de la Lépi.

En effet, cette loi dispose en son article 6 que le Conseil d'Orientation et de Supervision est composé de

onze (11) membres désignés comme suit : Cinq (05) députés par la majorité parlementaire, quatre (04) députés par l'opposition parlementaire, 1 de la direction générale de l'Institut national de la statistique et 1 de la direction du Service national de l'État Civil.

Malheureusement, par le jeu politique, l'Assemblée nationale béninoise reste monocolore et donc dominée



**Patrice Talon**

par la majorité au pouvoir. Est-ce à dire que la procédure de désignation des membres du Cos-Lépi est illégale ?

La question reste toujours pendante et les spéculations actuelles penchent plus sur « la

légitimité » et la « crédibilité » de l'organe que sur sa légalité. Les prochaines compétitions électorales promettent des jours mouvementés à cette allure.

**T.M.**

## Elections municipales partielles

## Unir confirme sa suprématie en rapportant 42 sièges sur les 63

Le parti Union pour la République (Unir) est encore le grand gagnant des élections municipales partielles tenues le 15 août dernier dans 5 communes. Suivant les résultats provisoires proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le parti au pouvoir a gagné 42 sièges sur les 63 sièges pour lesquels 24 listes étaient en lice.

Dans la commune de Bassar 4, le parti présidentiel a raflé les 11 sièges mis en jeu. A Oti sud 1, UNIR prend 12 des 15 sièges devant le Comité d'action pour le renouveau (CAR), 3 sièges. A Wawa 1 aussi, avec un taux de participation de 70,69%, les populations de cette commune ont choisi le parti présidentiel auquel elles ont accordé 11 des 15 sièges. 2 partis politiques et 2 regroupements de partis politiques se partagent les

4 autres sièges. Le parti au pouvoir supplante ses concurrents dans Zio 4 en raflant 8 des 11 sièges. Le parti gagnant n'a pas présenté de candidats dans Avé 2.

On retiendra généralement de ces élections municipales, les premières depuis 32 ans que UNIR est le grand gagnant avec plus de 900 sièges sur les 1527 mis en jeu.

Dans son mot introductif de la proclamation de ces

résultats qui seront remis à la Cour suprême qui va sortir dans les tous prochains jours les résultats définitifs, le président de la Ceni, Tchambakou Ayassor a fait savoir que son institution doit la réussite de sa mission non seulement à son efficacité, mais aussi et surtout à la synergie d'action que préfigurent les dispositions du code électoral.

Au demeurant, la Cour suprême a sorti un



Des militants du parti UNIR en joie

communiqué pour rappeler aux uns et aux autres que les partis politiques, regroupements de partis politiques ou listes d'indépendants qui veulent contester les résultats

provisoires de ces élections municipales partielles ont 48 heures pour ce faire à compter de la proclamation des résultats provisoires.

TM & Global Actu

## Respect des droits de l'Homme

## Une condition sine qua non pour la consolidation de la paix

Le ministère des Droits de l'Homme et des Relations avec les institutions de la République a tenu, hier dans les locaux de Fopadesc, une conférence-débat à l'endroit des forces de l'ordre et de sécurité afin d'échanger sur des questions relatives au respect des droits de l'Homme, véritable soubassement de la paix et de la démocratie. La rencontre d'échanges a été organisée en collaboration avec le Centre de documentation et de formation sur les droits de l'Homme (CDFDH) et avec l'appui financier du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).



Photo de famille des officiels

Axée sur le thème : « Respect des droits de l'Homme, des valeurs et principes démocratiques pour une paix durable », cette rencontre contribue au renforcement de la protection des droits inaliénables de l'Homme, de la gouvernance démocratique et à la consolidation de la paix au Togo.

Avant le début des activités, le représentant du préfet d'Agoè, dans son mot de bienvenue, a tenu à « rendre grâce à Dieu qui a permis aux participants de se réunir et de réfléchir sur les concepts des droits de l'Homme ». Des propos à la suite desquels la représentante du représentant-résident du Pnud au Togo a « encouragé cette sensibilisation, félicité l'initiative qui vise à informer, à éclairer et à outiller sur les questions liées aux droits de

l'Homme ». Présent lors de la conférence, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général Yark Damehane a reconnu que cette conférence-débat « est en étroite harmonie avec la politique d'apaisement et de cohésion sociale menée par le gouvernement sous la houlette du chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a fait de la sécurité et du bien-être des populations un axe majeur de son programme de société ». « Les troubles socio-politiques des années 1990 et d'autres événements récents ont eu un impact négatif sur notre tissu social, affectant ainsi les relations de confiance réciproque qui devraient normalement exister entre les forces de l'ordre et les populations civiles » a-t-il poursuivi. Tout en restant profondément persuadé que « l'ordre n'est pas l'ennemi de la liberté car l'un ne peut aller sans l'autre

», le général Yark Damehane a reconnu qu'il n'est pas « rare que les forces de l'ordre et de sécurité soient mises en cause par des allégations de violations des droits de l'Homme, notamment l'usage excessif de la force lors des opérations de terrain, que ce soit pour le maintien ou le rétablissement de l'ordre public, les investigations judiciaires ou autres missions régaliennes, donnant parfois du fil à retordre à la hiérarchie. Ces allégations, qu'elles soient fondées ou non, nous invitent à travailler davantage dans nos rangs pour asseoir une véritable culture de respect des droits humains et des valeurs démocratiques comme le témoignent les différentes initiatives dans ce sens ». Et pour « répondre à ces attentes légitimes des populations et accompagner les efforts du gouvernement

en matière de consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la paix dans notre pays, la concertation, le dialogue et les échanges fréquents entre les acteurs de la sécurité et les autres membres de la société s'avèrent nécessaires. C'est pourquoi je salue l'organisation de cette conférence-débat qui vient renforcer les actions de mon département et rappelle aux forces de l'ordre et de sécurité présentes que seul le respect de nos concitoyens dans l'exercice de vos différentes missions pourra vous garantir leur adhésion et leur collaboration si recherchée dans le contexte que nous connaissons tous. Que Dieu bénisse et protège le Togo », a-t-il parachevé.

Latâcheô combien complexe des forces de l'ordre a été, à juste titre, reconnue par le ministre des Droits de l'Homme et des Relations avec les institutions de la République, Christian Trimua : « J'adresse mes félicitations aux forces de sécurité et de l'ordre pour la qualité du travail et le professionnalisme dans leurs différentes opérations de maintien de l'ordre public, lors des manifestations publiques et des consultations électorales (...) ». De fait, « le Togo s'est engagé à bâtir un Etat de droit dans lequel les droits fondamentaux de l'homme, les libertés publiques et la dignité de la personne humaine doivent être garantis et protégés

tel que consacrés par les instruments internationaux, régionaux et nationaux relatifs aux droits de l'homme », a-t-il rappelé. Selon l'article 49 de la Constitution togolaise, « les forces de sécurité et de la police, sous l'autorité du gouvernement, ont pour mission de protéger le libre exercice des droits et des libertés, et de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens », a cité le ministre Trimua. Ces phrases extraites de la loi fondamentale de la République togolaise démontrent à suffisance qu'en « intervenant pour rétablir l'ordre public, les forces de l'ordre doivent être mues par une exigence de proportionnalité et d'économie des moyens. Elles doivent agir avec le souci constant de ne pas créer un désordre plus grave que celui auquel elles cherchent à remédier », a poursuivi le ministre Trimua.

Après une pause-café, les participants ainsi qu'une partie des officiels ont repris les activités à la fin desquelles, ils sortiront plus outillés sur les questions étroitement liées aux droits de l'Homme et ses corollaires. Naturellement, on attend des forces de l'ordre qu'elles mettent en pratique toutes ces notions et/ou valeurs qui leur ont été rappelées car « la théorie est absurde sans la pratique et la pratique est aveugle sans la théorie » disait Emmanuel Kant.

Augustin Akey (Stagiaire)

## Population togolaise

# Le profil démographique du Togo face à son développement

**Le Togo s'achemine vers son 5<sup>e</sup> recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 5), prévu pour novembre 2020. L'objectif est de procéder à un comptage exhaustif de la population, à un inventaire des conditions d'habitation et de déterminer les caractéristiques de la population afin d'établir un fichier village et communal actualisé. Selon le gouvernement, les données statistiques issues de l'opération, permettront la mise en œuvre efficace des ODD, du PND, de l'agenda 2063 et de l'UA. Le recensement, qui permet de déterminer la démographie d'un pays, a permis au Togo de se situer sur la sienne. En l'espace de 20 ans, et eu égard aux quatre recensements au Togo, comment entrevoir les politiques de développement du pays ?**

## Les 4 recensements faits au Togo : lentement mais sûrement



Réunion des acteurs impliqués dans le recensement de 2020

En application du décret présidentiel n°2008/PR du 21 juillet 2008, le ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire, à travers la direction générale de la Statistique et de la Comptabilité nationale (DGSCN), a organisé et réalisé du 06 au 21 novembre 2010 le quatrième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 4). Cette réalisation répond aux préoccupations unanimement exprimées par les partenaires tant nationaux qu'internationaux. Le Togo a réalisé quatre recensements généraux de la population. L'exécution du quatrième recensement a eu lieu environ trois décennies (29 ans) après celle du troisième du 09 au 22 novembre 1981. Le deuxième recensement a été effectué de mars à avril 1970. Quant au premier recensement, il a été réalisé en deux ans, soit de 1958 à 1960. Les principaux objectifs assignés au quatrième Recensement général

de la population et de l'habitat sont de plusieurs ordres.

Il s'agit plus précisément de : procéder à un inventaire général des ressources humaines et des conditions d'habitation ; repérer, aussi précisément que possible, toutes les localités notamment les villes, les villages, les fermes, les hameaux et les quartiers se trouvant dans les limites du territoire national et de dénombrer les effectifs de leur population ; déterminer la structure de la population par sexe, âge, nationalité, situation matrimoniale, degré d'instruction, profession, branche d'activité et saisir les mouvements migratoires et naturels ; fournir des données sur les caractéristiques de l'habitat ; constituer une base de sondage pour toutes les enquêtes statistiques ultérieures et principalement pour le tirage de l'échantillon sur lequel seront effectuées les enquêtes post-censitaires.

## Les objectifs du récent recensement au Togo ont-ils été atteints ?

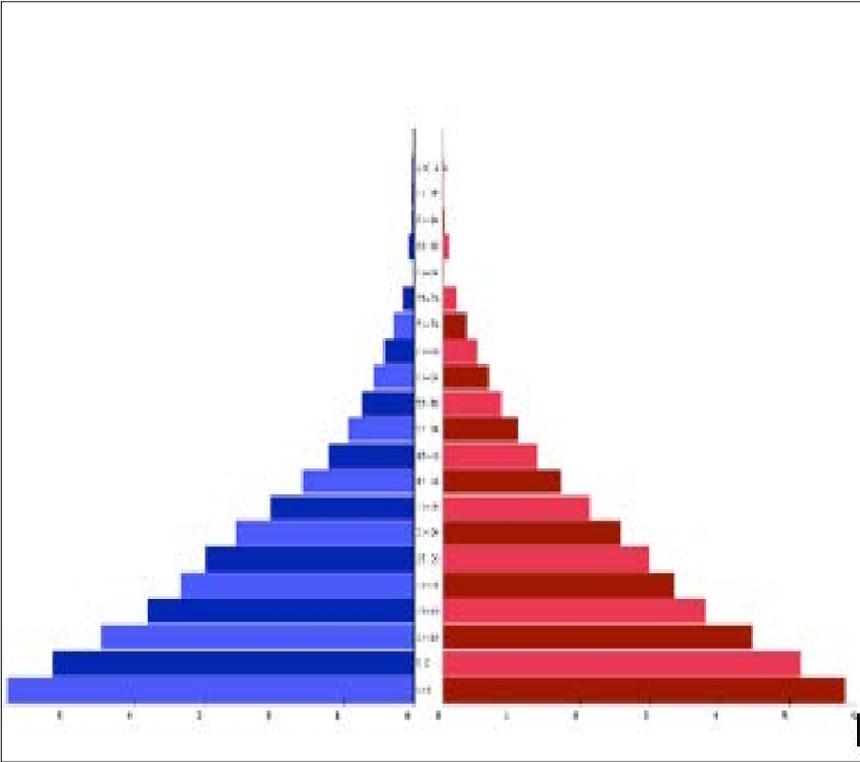
Les objectifs du quatrième et récent recensement (RGPH 4), intègrent les orientations des différentes politiques de développement en cours de mise en œuvre dans le pays, notamment le nouveau document de la stratégie de réduction de la pauvreté, les objectifs du millénaire pour le développement et certains cadres sectoriels de développement. Par la même occasion, fournir les indicateurs pour le suivi et l'évaluation de toutes ces politiques. A l'instar des recensements précédents, le RGPH 4 demeure une source fiable d'informations sur l'état et la dynamique de la population.

Il a la particularité d'avoir pris en compte quelques sujets importants non encore explorés par le passé, notamment la mortalité maternelle, l'enregistrement des naissances à l'état civil et la possession d'acte de naissance. Un RGPH dont les données ne sont pas analysées et publiées est considéré comme un échec. Ainsi, afin de valoriser et de rentabiliser le RGPH 4 pour l'ensemble des utilisateurs (autorités politico-administratives, partenaires techniques et financiers, leaders d'opinions, ONG, chercheurs, etc.), il a été prévu l'élaboration de neuf (09) rapports thématiques. La rédaction de ces rapports a été menée par une équipe de cadres pluridisciplinaires (statisticiens, démographes, économistes et géographes) avec l'appui technique de l'UNFPA et de l'Iford. Il s'agit des analyses thématiques suivantes : évaluation des données, état et structure de la population, caractéristiques des ménages et de l'habitat, natalité et fécondité, état matrimonial et nuptialité, mortalité, mouvements migratoires, caractéristiques de l'éducation et caractéristiques économiques.

Tendances de croissance au Togo : population à croissance rapide. La connaissance du contexte démographique du

pays s'est nettement améliorée depuis l'indépendance, avec la réalisation de plusieurs opérations de recensement général de la population et de l'habitat (1960, 1970, 1981 et 2010). La tendance de l'évolution de la population retracée à partir de ces sources traduit une croissance démographique forte depuis déjà près d'un demi-siècle. En 1960, le Togo comptait moins de 1,5 million d'habitants à la première opération de recensement. Au recensement de 1970, cette population est passée à 1 950 600 habitants, ce qui correspond à un taux d'accroissement moyen annuel de 3,1% entre 1960 et 1970. De 2 719 567 en 1981 à 6 191 155 habitants en 2010, la population togolaise a connu une croissance moyenne annuelle intercensitaire de 2,84% contre 2,9% entre 1970 et 1981. Avec ce taux, le doublement de la population pourrait se produire en seulement 24 ans. Le graphique ci-dessous semble indiquer une croissance plus élevée entre 1981 et 2010 puisque l'effectif de la population à plus que doublé mais au regard des taux de croissance intercensitaire, cette période n'est pas celle qui a enregistré la plus forte croissance. La grande différence entre les effectifs de population s'explique par la période intercensitaire qui est plus longue que les deux autres (29 ans contre près 10 ou 11 ans). La forte croissance démographique au cours depuis 1960 est imputable non pas seulement à l'augmentation de la natalité, mais aussi aux progrès remarquables réalisés en matière d'amélioration de l'accès aux services socio-sanitaires, notamment pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Ces progrès ont contribué considérablement à la réduction de la mortalité chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, le taux brut de mortalité qui était de 13‰ dans les années 90 a baissé à 10,6‰ en 2010 avec une espérance de vie à la naissance estimée à 60,8 ans en 2010.

## Évolution de la structure de la population par âge et par sexe



Structure par âge, masculine (bleu) et féminine (rouge)

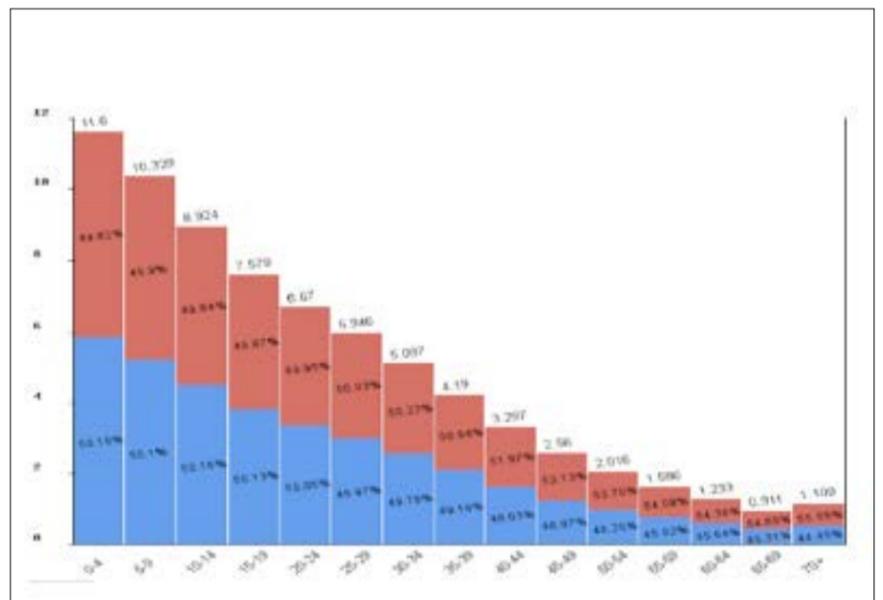
Par rapport à 1981, l'augmentation de la population s'est accompagnée aussi de la modification de sa structure par âge. La proportion des enfants de moins de 15 ans a enregistré une diminution de l'ordre de 8% pour s'établir à 42% en 2010. Le même constat est observé avec la proportion des personnes âgées de 65 ans qui est passée de 4,1% en 1981 à 3,8% en 2010. Sur la même période, la proportion de la population en âge de travailler a augmenté de près de huit points de pourcentage. Suivant le sexe, la répartition de la population fait état de 48,6% d'hommes contre 51,4% de femmes en 2010. Dans l'ensemble, cette structure ne semble pas avoir varié au cours du temps. En 1981, on distinguait 48,7% d'hommes et 51,3% de femmes. Il ressort également que pendant près de trente ans, le changement dans la structure par âge s'est opéré au profit de la main d'œuvre potentielle (population de 15-64

ans) qui reste beaucoup plus perceptible chez les hommes (10%) que les femmes (6%). Une autre caractéristique de cette structure par âge de la population est l'augmentation constatée de la proportion des femmes de 65 ans et plus par rapport à celle des hommes du même groupe d'âges. La population féminine aurait davantage vieilli par rapport à celle des hommes. En effet, pendant que la part des hommes diminuait de 4,3% à 3,1% entre 1981 et 2010, celle des femmes augmentait de 3,8% à 4,5%, due aux espérances de vie (à la naissance, à 15 ans ou à 60 ans) plus élevées chez les femmes. L'évolution dans la structure de la population consécutive à la croissance démographique interpelle sur l'importance des besoins sociaux à satisfaire dans les domaines de la santé, y compris la santé de la reproduction et la planification familiale, de l'éducation, de l'emploi et de logements, etc. Ce qui impliquera sans doute des moyens beaucoup plus

à 60,5% avec une progression de 6,5 points par rapport à 2010 (54,0%). À cet horizon temporel, plus d'un Togolais sur trois (35,6%) aura un âge compris entre 15-34 ans et près d'un togolais sur cinq (19,0%) sera âgé de 15-24 ans. Parallèlement à cette transformation du bas et du flanc de la pyramide des âges, les personnes âgées, situées en haut de la pyramide connaîtront également un gonflement de leur effectif, ce

qui traduit les progrès continus dans la survie à des âges de plus en plus élevés. En effet, pendant la même période, le poids des personnes âgées de 60 ans et plus sera aussi important tant en volume qu'en proportion : elles constitueront près de 7% de la population totale du pays contre 5,5% en 2010. Quant aux personnes âgées de 64 ans ou plus, leur proportion progressera légèrement de 3,8% en 2010 à 4,5% en 2031.

## Les défis démographiques d'ici 2031



Ratio par sexe, masculin (bleu) féminin (rouge)

Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne bénéficient d'une conjoncture économique favorable depuis une décennie et qui se manifeste par des taux de croissance économique significatifs. L'objectif étant d'amener ces pays à l'émergence socioéconomique à l'horizon 2030-2050. La création des conditions de l'émergence économique se fonde sur de nouveaux paradigmes de développement dont l'intégration des variables de population dans les stratégies de développement. Comme

dans les pays d'Asie du Sud-Est, où les politiques de population ont contribué à une dynamique démographique ayant favorisé la croissance économique, la baisse de la fécondité en Afrique subsaharienne constituerait une alternative pouvant entraîner des transformations positives. Le potentiel de production de la population en âge de travailler doit être amélioré par des politiques efficaces créatrices d'emplois décents et de bonne gouvernance.

Source: Institut national de la statistique et des études économiques et

## Profil démographique moyen en 2031 au Togo

À l'horizon 2031 et selon le scénario moyen les jeunes générations âgées de moins de 20 ans représenteront 45,1% de la population totale contre 51,9% en 2010. Dans cette population, le poids des moins de 15 ans baissera de l'ordre

de 10 points de pourcentage (35,0% en 2031 contre 42,1% en 2010), tandis que celui du groupe d'âges compris entre 0 et 4 ans, baissera d'au moins 2,2 points pour se situer à 12,3%. À l'opposé, la population d'âge actif de 15-64 ans verra son poids s'élever

L'augmentation de la population dans les années à venir posera de nombreux défis au Togo. L'un des plus importants et qui d'ailleurs est d'actualité concerne la population active dont les profonds et rapides changements observés de nos jours se poursuivront au cours des décennies à venir. Le nombre et la proportion de travailleurs âgés au sein de la main-d'œuvre se sont

fortement accrus au cours des dernières années. En dépit de la baisse de la proportion des enfants moins de 15 ans, les projections traduisent une augmentation des naissances annuelles attendues. Les perspectives démographiques du Togo seront utilisées de manière interchangeable pour désigner les résultats illustrant l'évolution future de la population.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

### Histoire drôle

#### Une histoire philosophique

Deux amis étaient perdus dans un désert aride, sous un soleil brûlant, en ayant qu'une très faible quantité d'eau. Au bout d'un moment, la chaleur est telle, qu'ils en viennent à se disputer les dernières gouttes.

L'un des deux donna une gifle à l'autre. Ce dernier, endolori mais sans rien dire, écrivit dans le sable : « Aujourd'hui, mon ami m'a frappé »

Etonné, son ami ne rétorqua pourtant rien ; il s'excusa, et tous deux continuèrent leur chemin.

Le lendemain, ils arrivèrent à une oasis Aussitôt arrivés, ils allèrent se baigner dans un point d'eau. Mais, celui qui avait écrit sur le sable, perdit connaissance et se noya. Son ami plongea alors, et le ramena sur la terre ferme. Après avoir repris son souffle, celui-ci prit une pierre et grava ses mots : « Aujourd'hui mon ami m'a sauvé la vie »

Celui qui avait donné la gifle et avait sauvé son ami lui demanda : « Quand je t'ai blessé tu as écrit sur le sable, et maintenant tu as écrit sur la pierre. Pourquoi ? »

Il lui répondit alors : « Quand quelqu'un nous blesse, nous devons l'écrire dans le sable où les vents du pardon peuvent l'effacer. Mais, quand quelqu'un fait quelque chose de bien pour nous, nous devons le graver dans la pierre où aucun vent ne peut l'effacer »

Apprend à écrire tes blessures dans le sable et à graver tes joies dans la pierre.

Fait lire cette histoire aux gens que tu n'oublieras jamais. Prend soin de toi et surtout ne rend pas le mal par le mal...

### Photo du jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

### Les bons plans et les bonnes adresses

#### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
**EMS TOGO** (Tél: 22 26 70 51)  
**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

#### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV**: Tél. 22 20 13 20  
**TOGO CELLULAIRE**: Tél. 22 22 66 11  
**TOGO TELECOM**: Tél. 22 21 47 14

#### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA**; Tél: 22 23 46 77  
**CLINIQUE BIASA**; Tél: 22 21 11 37  
**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL**; Tél: 22 25 92 77  
**CHU TOKOIN**; Tél: 22 21 25 01  
**CHU CAMPUS**; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
**HORLOGE PARLANTE**; Tél: 116  
**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

#### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »** Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63  
**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

#### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
**AFT** (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919  
**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
**GYM FIL«O»PARC** (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

#### AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners: Sise à Cassablanca**  
[www.couleurafrique.com](http://www.couleurafrique.com)

**Larry Event Day (LED)**  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

#### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
**LE CHAMPION SUPER MARCHÉ** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

#### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR** (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
**MARCHE DE GOYI SCORE** (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA** (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

#### DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT**: Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919  
**COURS DE CAPOEIRA**; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90  
**COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»**; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30  
**COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME)**; Tél 90 30 38 75  
**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87  
**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

#### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport)  
 Tél: 22 40 04 99

### Pharmacies de garde de Lomé du 19 au 26 /08/ 2019

3E ARRONDISSEMENT	22215227
ETOILES10 AV. N. MARCHÉ	22218847
OCEANE RUE OCAM	22226277
DESAPÔTRES AKODESSEWA	22271198
AMESSIAMEBE BÈ	96329760
EMMANUEL KODJOVIKOPÉ	22213098
HÔPITAL CHU TOKOIN	22200808
ST KISITO BD. DE LA KARA	2221996
LIBERATION AV. LIBÉRATION	22222525
ST PAULBD. JEAN PAUL II	22224672
LE JOURDAIN TOKOIN WUITI	22615614
HEDZLANAW HEDRANAW	22264961
KOUESSAN KEGUÉ	96801001
KLOKPE TOGO2000	96801003
JMIMSHAK HOUNTIGOME	22603050
MISERICORDE BEKPOTA	23384762
LE PROGRES ZORROBAR	22358655
CITE BD. DU 30 AOÛT	22250125
BESDA ADIDOGOMÉ	22510529
CONSEIL SAGBADO	70215653
EPIPHANIA ADIDOGOME	70401052
DJIDJOLE DJIDJOLE	22256512
VERTE KLIKAMÉ	22250326
LUMIERE AGBALEPÉDO	70431549
OSSAN AVEDJI	70404425
DES ROSES VAKPOSSITO	70423772
ST MICHEL AGOENYIVÉ	22517022
ST ESPRIT AGOËEST	90402906
APOU ANTOINE AGOË	22191215
DIVINA GRACIA AGOËFIOVI	93839100
ABRAHAM AGOËLOGOPÉ	22501000
TCHÉP'SON TOGBLÉKOPÉ	70429441
SANGUERA SANGUERA	70428080
AVEPOZO D'AVEPOZO	22270486
DE L'EDEN BAGUIDA	70421398

### Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Égypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## « Tchale Lékéma » Festival

# Une tribune d'expression artistique aux jeunes

Parrainé par le footballeur togolais international Emmanuel Sheyi Adebayor, la 5<sup>ème</sup> édition du festival « Tchale Lékéma » qui est prévue le 26 août prochain à Lomé, se veut une tribune d'expression artistique pour les passionnés de la musique, de danse, de la mode, du slam, du graffiti, de la sérigraphie, de l'infographie, ou encore de la photographie. Et pour cette année, l'association « Tchalekema », initiatrice dudit événement, voit les choses en grand. L'événement culturel se tiendra jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2019.



Affiche Tchale Lékéma 2019

Durante une semaine, les différentes formes d'expressions d'art afro-urbain (Musique, Danse, Mode, Slam, Graffiti, Sérigraphie, Infographie, Photographie...) battent leur plein au festival « Tchale Lékéma ». Organisé chaque année par l'association «

Tchalekema », le « Tchale Lékéma » festival est un rendez-vous culturel qui fusionne différentes formes d'expressions d'art afro-urbain, les décroissance et les fait se rencontrer dans un environnement convivial et festif.

Au menu de la présente édition, deux

grands concerts, une séance cinéma 100 % panafricain, des ateliers pour les enfants, de la danse urbaine, une projection vidéo inédite, un Studio Live Photo pour le public, des ateliers Arts Plastiques et Pâtisserie pour les enfants, et bien d'autres activités.

Justement, le 31 août prochain, de 8h30 à 23h30, le rendez-vous euphorique du siècle dans les jardins de l'Institut français du Togo pour le Village du festival. Les plus grands talents de la culture urbaine togolaise (musiciens, DJs, danseurs, plasticiens, graffeurs etc.) se réuniront pour vous proposer un événement unique dans une ambiance musicale et chaleureuse.

L'organisation du festival vous donne l'occasion de rencontrer les artistes de la 228, et surtout partager avec eux de grands moments, sûrement inoubliables. Outre ces activités, vous allez déguster ou encore redécouvrir la gastronomie togolaise. Pour cet anniversaire du bois du festival « Tchale Lékéma », les choses sont concises et précises. L'opportunité vous sera offerte dans le village du festival, de paresser sous l'ombre



Julio Teko

des grands arbres dans la « Zone Détente », ou encore jouer en famille ou entre amis autour des nombreuses activités ludiques proposées.

Par ailleurs, le comédien, acteur, et présentateur Julio Hodéno TEKOU est le promoteur du festival « Tchale Lékéma ». Julio a réussi à se tailler une place incontournable dans le milieu culturel togolais et africain. Récemment, Julio a incarné l'homme d'affaires et de la communication, l'Ivoirien d'origine béninoise, Fabrice Sawegnon, avec le long-métrage « Jusqu'au bout ». Aussi

est-il heureux que le Togolais Sheyi Adebayor accompagne cette 5<sup>ème</sup> saison de « Tchale Lékéma » festival en le parrainant. Ainsi à travers le réseau Instagram, Julio Teko a partagé sa joie avec ses abonnés et remercié le numéro 1 du football. « Merci très cher grand frère Emmanuel Adebayor... Merci d'avoir accepté de devenir le parrain de cette cinquième édition du Tchale Lékéma festival... Merci de croire en la jeunesse togolaise », a publié l'acteur et promoteur Julio sur sa page Instagram.

**Nadia E.**

## Lire

« L'étrange destin de Wangrin » d'Amadou Hampaté Bâ. Ed Inédit. Pp 45-46

« ...Comme de coutume, Wangrin arriva au bureau un quart d'heure avant l'ouverture officielle. Il trouva le commandant déjà installé, regardant fixement un télégramme posé devant lui. « Bonjour, mon commandant », dit Wangrin, le commandant ne releva pas la tête. Il murmura entre ses dents une réponse sans chaleur. Comprenant qu'il se passait quelque chose de grave, Wangrin osa demander : « Mon commandant va-t-il bien

ce matin ? Oui, Wangrin, moi je vais bien, répondit-il, mais je crains que cela ne puisse durer. Je viens de déchiffrer un télégramme alarmant. La France est à la veille d'entrer en guerre contre l'Allemagne qui vient de violer la neutralité de la Belgique. » Wangrin s'écria : Mon commandant, les Européens sont hélas incrédules, sinon je vous aurais conseillé de demander l'aide des marabouts. Ceux-ci

peuvent en effet, par leurs prières, arrêter le mal, soit que l'Allemagne renonce à poursuivre le combat, soit qu'elle connaisse la défaite. Le commandant sourit avec commisération : Je demanderai aux

marabouts de prier pour la victoire française, dit-il, mais en attendant, tu vas me sortir tous les rôles de recensement en vue de préparer la mobilisation générale décrétée en France. Dès qu'il quitta son travail à onze heures, Wangrin se rendit chez son père adoptif Abougui Mansou pour lui annoncer, confidentiellement, que la France et l'Allemagne étaient en désaccord et qu'une guerre était redoutée. Abougui Mansou réfléchit et dit : Il faut que nous allions de ce pas trouver Tierno Siddi. Il consultera l'oracle et nous dira où est notre bonheur, dans la paix ou dans la guerre. Ils se rendirent

chez le marabout, qu'ils trouvèrent dans son vestibule, en train de somnoler tout en digérant son déjeuner. As-salaamou aleykoum ! La paix sur vous ! lança Abougui Mansou. Wa aleykoum salaam ! Et sur vous la paix ! répondit Siddi en sursautant. Maître Siddi a-t-il passé une bonne matinée, a-t-il déjeuné comme il faut ? questionna Abougui Mansou à titre d'entrée en matière. Se redressant, le marabout lui répondit : « À la grâce d'Allah, j'ai passé une bonne matinée. Je me suis rassasié en mangeant du bon riz bintou-bala. Entre donc, Abougui Mansou. Oh ! Bonjour Wangrin, entre en paix...

Qu'est-il advenu pour que tous deux vous affrontiez les rayons ardents que le soleil au zénith répand sur la nature ? C'est la paix qui vous amène auprès de moi, je l'espère... Abougui Mansou prit la parole : Le commandant vient d'annoncer confidentiellement à Wangrin que la paix générale est menacée en France. Nous sommes venus te voir afin que tu consultes l'oracle et nous dises s'il y aura ou non la guerre et si notre bonheur personnel comme celui de notre ville ne sont pas menacés. Ce sont choses importantes à connaître... »

## Caster Semenya et son taux de testostérone élevé La nature a donné, l'IAAF veut reprendre

*C'est tout un continent qui est sidéré à l'annonce de ces décisions "taillées sur mesure" pour causer du tort aux compétiteurs africains qui survolent les débats dans leur catégorie respective. La dernière victime n'est autre que l'athlète sud-africaine Caster Semenya qui pourrait être contrainte d'abandonner les Mondiaux de Doha en septembre, pour la simple raison d'avoir, génétiquement, hérité d'un taux de testostérone élevé.*

L'histoire remonte à quelques mois où l'athlète, née à Polokwane en Afrique du Sud, a été déclarée (par l'International Association of Athletics Federations, en abrégé l'IAAF) positive à une hausse du taux de testostérone dans l'organisme.

### Relation entre testostérone et sport

La testostérone est une hormone qui est sécrétée par l'homme (au niveau des testicules) mais aussi par la femme (au niveau des ovaires). De fait, la testostérone facilite la formation des muscles, augmente la masse musculaire et garantit une hausse des performances d'un sportif. Elle préserve les muscles contre d'éventuelles dégradations. Ses effets se perçoivent par l'amélioration de la tonicité musculaire et par conséquent l'augmentation des performances sportives. Grosso-modo, le taux

élevé de testostérone permettrait à Caster Semenya de disposer d'un avantage physique non négligeable vis-à-vis de ses concurrentes.

### « Et alors ? »

Après l'officialisation des résultats du test, la fédération internationale d'athlétisme a exigé de la star sud-africaine un traitement minutieux visant à diminuer le taux dans son organisme. Une décision contestée par la principale intéressée : « Lorsque vous êtes la meilleure coureuse au monde, ils sont obsédés par ce que vous faites. Ils pensent que j'ai un avantage particulier par rapport aux autres. Mais la vie ne fonctionne pas comme cela. S'ils veulent se débarrasser de moi, ils doivent le dire honnêtement. Au lieu de cela, ils trouvent des arguments comme faire des analyses statistiques sur la manière dont mon corps réagit, sur mon physique ou sur mes

performances. Ils disent que j'ai un avantage à cause de mon taux de testostérone. Oui, bien sûr que j'en ai un. Et alors ? », s'est-elle demandée dans une interview accordée à Radio France internationale (RFI).

### Rien n'a changé

Quant au mode d'entraînement de la championne olympique du 800 mètres, elle ne le changerait pour rien au monde : « Ma façon de m'entraîner ne pourra jamais changer. Le seul changement possible, c'est mon intensité dans la préparation avant les compétitions. Je suis une spécialiste du 400 mètres, du 800 mètres et du 1 500 mètres. Je ne peux pas changer ma manière de m'entraîner en fonction de l'évolution des réglementations ».

En attendant que tout soit définitivement tiré au clair, l'athlète avoue n'avoir « pas encore décidé quoi que ce soit à propos de changer



Caster Semenya

de sport ou de distance ». « Je me considère toujours comme une coureuse de 800 mètres. Je voudrais en profiter pour dire que mes adversaires ne m'ont pas soutenue suite à ma suspension. Nous sommes toutes des athlètes et nous devrions plutôt nous soutenir les unes les autres, dans la défaite comme dans la victoire. Lorsque l'on entre sur la piste, on sait bien qu'il y aura une première et une dernière. C'est le sport ; je ne comprends pas comment on peut faire du sport et ne pas être fair-play », s'est-elle désolée.

Naturellement, la décision de l'IAAF a tout de même le mérite d'étonner. Comment Caster Semenya

pouvait-elle s'empêcher d'hériter de la testostérone ? En outre, c'est une chose de disposer d'un taux de testostérone élevé mais c'est une autre chose d'arriver à mieux s'en servir sportivement. Pourquoi le même test n'est-il pas réalisé chez les athlètes masculins ? Toutes ces questions, auxquelles il est difficile, voire impossible de trouver des réponses logiques, réconfortent l'opinion générale dans l'idée selon laquelle, tout cet acharnement judiciaire n'est ni plus ni moins qu'une machination déguisée dont l'unique but est de mettre hors-jeu la Sud-Africaine qui a longtemps surclassé toutes ses compères.

**Augustin Akey (Stagiaire)**

## Comme son collègue Kodjo Kegbalo, Le technicien Koffi Komlan rejoint le Bénin

*Il n'est pas à nier que les prestations des entraîneurs togolais sont méticuleusement scrutées et appréciées à juste titre à l'étranger. Après l'entraîneur Kodjo Kegbalo Koudjossan (qui a récemment rallié le Bénin pour y entraîner l'équipe de première division BEKE Football Club), c'est Koffi Komlan qui est désormais sollicité pour diriger une autre équipe béninoise.*



Koffi Komlan

Assurément, c'est une ascension fulgurante qui, cependant,

n'étonne guère lorsqu'on se remémore les prouesses du désormais ex-coach

d'Ifojè d'Atakpamé. Le Togolais est notamment passé par Unisport de

Sokodé, Gbikinti de Bassar, Espoir de Zio, Etoile filante de Lomé et récemment Ifojè, dernier club togolais qu'a dirigé celui qui s'apprête maintenant à rejoindre l'USS Kraké, une équipe de première division béninoise.

Au Togo, Koffi Komlan s'est distingué par sa capacité à faire transcender les clubs dans lesquels il est passé mais surtout, l'entraîneur local est reconnu pour sa facilité olympique (dont lui seul a le secret) à faire monter les équipes (de division inférieure) en première division. Avec cette nouvelle signature

apposée sur les papiers contractuels de l'équipe béninoise, Koffi Komlan s'offre un nouveau challenge (et pas des moindres) chez les voisins de l'est. Il aura la lourde responsabilité de terminer l'exercice 2019-2020 de la plus belle des manières. En tout cas, les ambitions du club ainsi que des dirigeants sont claires ; il s'agira de jouer les premiers rôles du début jusqu'à la fin du championnat, un objectif qui, a priori, ne devrait pas inquiéter Koffi Komlan et ses poulains. Le Wait and see s'impose !

**Augustin Akey (Stagiaire)**



## Renaissance du nord du Togo

**Kara, un besoin pressant en investissements privés !**

**La préfecture de la Kozah a vibré, en juillet dernier, au rythme de la fête des Evala, une tradition pour le pays Kabyè. La célébration à laquelle, prennent part, les plus hautes autorités de notre pays ainsi que de milliers d'étrangers, est une vitrine à travers laquelle le nord du Togo, plus précisément, la région de la Kara, tient sa place dans le classement des cités culturelles les plus prisées du pays.**

La Kozah, une des 15 préfectures que compte la région, a un avantage comparatif sur ses collectivités environnantes. Au-delà du grand rendez-vous du mois de juillet, l'Etat togolais s'est résolument engagé en faveur de son développement au plan local.

Le choix vient en effet des politiques prospectives des autorités politiques, mises en application par les différents gouvernements qui se sont succédé depuis septembre 2015. L'Etat s'est engagé des années plutôt dans un plan d'investissement massif en faveur de la Préfecture. A l'instar de la plus grande ville (Lomé la capitale), la ville de Kara peut se targuer de marquer une nette longueur d'avance et se hisser à la place de la seconde ville économique

du Togo.

Mais, toute la préfecture de la Kozah est encore loin des projecteurs. Les rites traditionnels sont les rares opportunités pour lesquelles l'ensemble des Togolais et des étrangers tournent leurs regards vers la région. Plus de cinq ans durant et paradoxalement, la région subit ce qui peut être qualifié comme une métamorphose en termes de développement socio-économique. L'Etat s'y est engagé, et compte faire de Kara, une région de l'hinterland, un « carrefour » de l'intégration de la population estudiantine de l'Afrique de l'ouest. Et le Togo est en passe de réussir son pari. L'aménagement du nouveau campus universitaire de Kara ou encore l'ouverture, il y a trois ans, d'un centre de formation en Licence et Master professionnel en

statistiques et développement local à Pya en est une illustration.

Pour renforcer son investissement dans l'éducation au nord du Togo, l'Etat a de fait dédié à ses universités et centres de formation de la région, une société de gestion des transports des étudiants dont le cahier de charge peut s'assimiler à celui de la Société des transports de Lomé (Sotral). Les étudiants sont ainsi convoyés quotidiennement à leur instruction. Les exemples peuvent encore être cités.

Mise à part l'éducation, ce sont également des kilomètres de routes qui sont tracées à travers la région. Le ministère en charge de la Planification du développement estime à près de 500, le nombre de kilomètres de routes bitumées dans la région. Pas moindre, puisque les entreprises de travaux publics qui y sont installées se sont en effet vouées à leur tâche étant donné une géographie nivelée de la région. L'axe Pya-Kara long d'une trentaine

de kilomètres et reliant les montagnes de Pya-Hodo à Lama en passant par le canton de Tchadè ou Somdina est un chef d'œuvre dont les populations désenclavées se complaisent jours et nuits.

L'Etat a également investi en allouant depuis près d'une décennie maintenant, une grande part de son budget en faveur du développement de la région. Une simple observation de la région, au vu des chantiers publics développés, permet de déduire deux grands facteurs susceptibles d'enclencher une renaissance de la région. Les élections locales de juin dernier à travers lesquelles l'Etat compte décentraliser ses services devraient renforcer sa présence administrative en faveur des populations locales et de probables investisseurs nationaux ou étrangers. Un défi à relever par les élus locaux. Ces derniers, au point de vue des observateurs doivent, non seulement, représenter l'Etat central,

mais également, et surtout, élaborer un programme de séduction de la région au vu de potentiels investisseurs. Le gouvernement togolais et ses partenaires au développement peuvent se réjouir de l'avancée infrastructurelle dans la Kara, la pente est cependant encore loin à être remontée. Le taux de chômage et d'extrême pauvreté y est nettement élevé. La plupart des jeunes, malgré une formation adaptée au marché de l'emploi dont ils disposent, ne comptent que sur le gouvernement pour leur trouver du travail. La volonté des autorités d'installer de grandes usines dans la région ou encore de développer l'entrepreneuriat agricole ne peut pas régler tous les problèmes. Le secteur privé en est de fait, le remède essentiel. Il y accompagnerait, non seulement les pouvoirs publics dans leur rôle régalién, mais aussi, y trouverait, un nouveau terrain fertile d'y engranger davantage de profit.

**Une contribution de Prosper Awih**



**DIRECT AGENCE**  
Agence conseil en communication



**Vous êtes un annonceur, un privé,  
une agence conseil en communication  
ou un homme d'affaires !  
Vous avez besoin d'une communication  
dans le journal Togo Matin ?**

Contactez notre régie exclusive  
**DIRECT AGENCE**  
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé  
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

www.économiesafricaines.com - 576 - Août 2019

# Économies AFRICAINES

Le magazine des Investisseurs et des Décideurs

**Entretien exclusif**  
D<sup>r</sup> Komi Sélom Klassou,  
Premier ministre de  
la République togolaise

édition  
**TOGO**

**1<sup>er</sup> FORUM TOGO-UE**  
Investisseurs,  
le Togo vous accueille

**SOCIAL**  
500 000 emplois directs  
à l'horizon 2022

**RÉFORMES**  
Le Togo se donne les moyens  
de ses ambitions

**DETTE**  
Baisse continue depuis 2017

**COTON**  
Le prix d'achat le plus élevé  
de la sous-région

**TRANSPORTS**  
Place aux infrastructures  
modernes

## LA CROISSANCE EN PARTAGE

### EN KIOSQUE ACTUELLEMENT